

DÉBAT PUBLIC sur le projet de CENTRE DE STOCKAGE RÉVERSIBLE PROFOND DE DÉCHETS RADIOACTIFS EN MEUSE/HAUTE-MARNE (Cigéo)



*avec interruption au mois d'août

// Décembre 2013 • N°136

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Chambre d'Agriculture de la Meuse

La Chambre d'Agriculture est un organisme consulaire qui intègre toutes les composantes du monde agricole et rural. Elle a pour mission de défendre l'intérêt général agricole.

A ce titre, elle exprime dans ce cahier d'acteurs, le regard de la profession sur le projet Cigéo.

Elle a pour objectif d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des opérateurs de Cigéo sur les impacts potentiels en cas de réalisation de ce projet et d'assurer une information précise et complète à l'ensemble de ses membres. Elle se doit d'anticiper toutes les situations de décisions qui pourraient être prises par les décideurs politiques.

contact //

Adresse Les Roises - Savonnières devant Bar - CS 10229 55005 BAR-LE-DUC Cedex

Tél 03 29 83 30 30 03 29 76 29 29 Fax

Email accueil@meuse.chambagri.fr

Le projet Cigéo laisse encore planer un certain nombre d'incertitudes voire d'inquiétudes pour lesquelles nous devons obtenir des réponses précises. Les moyens et le temps nécessaires doivent être mobilisés pour les obtenir.

L'avenir des déchets radioactifs doit être traité par notre génération ; mais il ne faut pas confondre urgence et précipitation. Dans ce contexte, l'agriculture assure sa contribution foncière et plus encore si le projet devait se réaliser. Nous devrons en retour être accompagnés dans une agriculture moderne, performante et exemplaire à l'image de ce que doit être le projet Cigéo. De la même manière, les citoyens de notre territoire rural méritent des garanties de sécurité, de dynamisme économique et de qualité de vie à la hauteur des efforts qu'ils seraient tenus de réaliser au auotidien et durablement.

Quelques chiffres

Sur les 17 communes du secteur de Bure, on recense 123 exploitations - dont 103 exploitations professionnelles employant 177 personnes (dont 131 chefs d'exploitation et Coexploitants). La taille moyenne est de 150 ha et se caractérise par une orientation majoritairement de type grandes cultures bien que 16% des surfaces agricoles soient toujours en herbe.

// Les enjeux

Enjeux fonciers

Incontestablement, le projet Cigéo a renforcé la pression foncière dans le périmètre immédiat et éloigné du site.

La rareté et l'augmentation du prix ont déjà des conséquences économiques sur les exploitations et sur les installations. Malgré un travail incontestable de terrain réalisé par la SAFER auprès de l'Andra, un

bon nombre de problèmes restent d'actualité et nous restons très vigilants sur un certain nombre d'attentes qui portent sur le foncier agricole et forestier :

- calibrer le prélèvement du foncier par rapport au projet dans la durée
- apporter des solutions adaptées aux jeunes agriculteurs dans leur projet d'installation
- restituer à l'agriculture d'une manière réactive les surfaces non utilisées
- réaffecter les surfaces en utilisation précaire par anticipation pour faciliter le cycle de mise en culture

- réorganiser le parcellaire pour offrir des conditions d'exploitation acceptables aux agriculteurs
- gérer la remise en culture agricole ou forestière des verses avec un engagement de résultats dans le temps. Les exemples récents de cultures sur les surfaces de stockages liés à la création de la ligne à grande vitesse, montrent les limites de ces pratiques

Enjeux environnementaux

Au travers du laboratoire, l'Andra a mis en œuvre un nombre très important de mesures et d'essais destinés à évaluer la capacité du site au confinement des déchets nucléaires.

Une partie de l'activité sera liée au stockage en surface avant la mise en stockage profond.

La question de l'incidence en situation réelle sur l'environnement (ressource en eau, sol, air) de ces différents types de stockage, en cas d'incident majeur reste posée.

La profession agricole reste interrogative sur ces impacts et demande que la plus grande vigilance

soit apportée sur les zones de stockage des déchets et sur les zones de captage d'eau potable.

Des interrogations sont posées sur la mise en place d'un périmètre de sécurité autour de la zone définie :

- Est-il prévu ?
- Quel pourrait en être la surface et l'incidence sur l'utilisation de ces surfaces ?
- Quelles dispositions d'indemnisation sont prévues en cas d'accident ?
- Nos productions locales sont elles assurables contre de tels risques ?

Enjeux économiques

→ Lisibilité sur l'avenir

La réalisation du projet Cigéo si elle devait avoir lieu, impacterait immanquablement l'économie des exploitations agricoles du secteur.

L'indispensable temps d'analyse et de réflexion pour valider la faisabilité d'un tel projet provoque une incertitude évidente compte tenu du manque de lisibilité sur l'avenir.

Les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer doivent faire face à des contraintes spécifiques et rencontrent des difficultés pour définir les contours de leurs projets. L'agriculture nécessite des investissements qui se raisonnent sur le moyen/long terme.

Plus globalement, les exploitants de la zone sont aussi confrontés à ces incertitudes et à la difficulté de se projeter dans l'avenir pour faire évoluer leurs exploitations.

→ Image de nos productions

La présence d'une telle installation peut impacter durablement l'image des produits et perturber les débouchés et donc la rentabilité économique des exploitations.

La zone AOP Brie de Meaux est en partie sur ce territoire, les orges de brasserie, le blé meunier, les produits issus de l'agriculture biologique, le maraîchage sont autant d'exemples dont l'image de qualité peut être ternie par la présence d'un stockage de déchets nucléaires et amener à une perte de confiance des acheteurs de matière première et des consommateurs.

→ Vers une agriculture d'excellence

L'agriculture du secteur doit maintenir voire développer sa compétitivité. Elle a besoin pour cela d'innover et de se moderniser.

La création de valeur ajoutée par la diversification des productions et des activités peut être envisagée au travers de projet valorisant la biomasse, l'agritourisme, les productions horssol ou toute autre production innovante.

L'observation, la recherche et l'expérimentation réalisée sur le site du laboratoire par des compétences internationales voire mondiales sont autant d'atouts que nous devons exploiter pour faire évoluer notre agriculture dans nos pratiques en particulier dans le domaine de la connaissance des sols mais aussi de l'air et de l'eau.

Tous ces moyens doivent aider à contribuer à l'accompagnement d'une agriculture moderne, performante et professionnalisée à la recherche d'activités innovantes.

Enjeux de territoire

→ Une population bien intégrée

Le chantier, puis l'exploitation du site, s'ils se réalisent, draineront des populations nouvelles. Celles-ci, selon les phases du projet et les activités, s'installeront de manière plus ou moins pérenne sur le territoire.

Cet afflux de population provoquera un besoin en logements qu'il faudra anticiper par la rénovation de l'existant ou la création de nouveaux logements, qui elle-même, impactera le foncier. L'arrivée de ces nouvelles populations induira une évolution sociale qu'il conviendra de gérer dans cette zone actuellement très agricole.

→ Une cohabitation respectueuse

L'activité agricole devra parfois être délocalisée en dehors des villages ou des aménagements devront être réalisés sur ces exploitations pour permettre une cohabitation sereine d'une population rurale et d'une population plus rurbaine afin de trouver de nouveaux équilibres.

→ Des infrastructures adaptées

Au-delà de l'intégration sociale, des questions d'infrastructures se poseront. L'encombrement des routes au cours du chantier et dans le cadre du fonctionnement du site en activité, impactera la fluidité de la circulation. Celle des engins agricoles s'en trouvera perturbée. Il est probable que les routes devront être élargies et ce au détriment du foncier. Des chemins de défruitements seront sans doute nécessaires.

Nous souhaitons que tous ces enjeux conduisent à la mise en place des moyens adaptés et un engagement sans faille des opérateurs de Cigéo. Parce que l'agriculture est un enjeu majeur de ce territoire.

CONCLUSION

Au regard des impacts de la mise en place d'un tel projet, les sources d'inquiétudes restent importantes pour les agriculteurs directement concernés et au-delà, pour leurs proches et toutes les forces vives de ce territoire.

L'acceptation de sa mise en place passe nécessairement par des garanties extrêmement fortes en termes de sécurisation du stockage et de sa gestion d'une part, et en termes d'accompagnement des changements induits d'autre part.

La Chambre d'Agriculture propose la mise en place d'un comité de veille constitué d'agriculteurs pour assurer une communication permanente sur les évolutions du projet. La Chambre d'Agriculture se porte garante de ce comité qui sera force de propositions sur les adaptations possibles pour une agriculture d'excellence sur ce territoire.

Elle attire toutefois l'attention de l'Andra et des opérateurs de ce projet sur « l'effet lampadaire » produit par les forts investissements réalisés pour connaître et observer cette zone. Il ne faudrait pas que l'observation poussée pour l'étude de ce projet aboutisse à une stigmatisation de l'agriculture de ce secteur.

Enfin, elle demande que toutes les garanties soient apportées en préalable à la réalisation de Cigéo y compris si cela devait retarder de quelques années sa mise en œuvre.